cines faux et erronés, imples et subversifs de l'ordre économique de la société actuelle.

Les temps présents sont des temps de de ces pouvoirs est un pouvoir occulte, agissant avec hypocrisie : ses armes favorites sont la perfidie et l'implété. Son intérêt est de ne pas paraitre ce qu'il est, nous affirme l'auguste chef de la Catholicité

Nous sommes en présence de la franc

maconnerie.

L'autre pouvoir est celui de l'Eglise l'humanité

Le premier, le maconnisme, représente le mal, le désordre le chaos, pendant que notre sainte Eglise se dresse en face de son ennemi séculaire et déjoue continuellement ses ruses.

Dapuis près de 19 siècles, la barque de Pierre a été constamment ballottée d'age en age, de récif en récif, sous le spuffi de l'esprit du mai, mais sans jamais sombrer une seule fois.

Vers cette fin de siècle, la libre pensée se croit arrivée à l'apogée de sa gloire et se figure être sur le point de consommer la ruine du règne du Christ veut atteindre. Mais dans sa i de folle, dans son enterprise insensée, elle oublie que le Divin Maitre a dit & ses dis-

" Vous serez en haine à tous à cause de mon nom."

".le vous anvoie comme des brebis

au millieu des loups.

"Tu es Pierre, et, sur cette pierre, je battral mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle."

La vérité de ces paroles se démontre LE POUVOIR DE PROPOSER DANS comme sul', selon l'abbé Moigno :

lo Haine des Juife : persecutions contre le Christ, les apotres et ses dis-Jesus mis à mort, Pierre en ciples. prison, Paul battu de verges, Etienne lapidė, etc.

2). Des Juifs, la haine passe au coar des Romains, qui se montrent cruels et sanguinaires. Les martyrs 10 persecutions générales des emper-On connaît les cruautes contre les chrétlens par Néron, Trajan, Dio clétion. L'exploit de Maximien faisant décimer la légion Thébéenne est célébre dans l'histoire. Pourquel tentes ces persécutions contre les premiers chrétions? Tout simplement parce qu'ils adoraient le vrai Dieu et refusalent de sacrifier aux idoles.

So. Des Romains, la haine passe aux persécuteurs paiens, héritiques, sehismatiques, etc., les rois de Perse, des Goths, des Wisigoths, les souveraine de Chine, du Japon, du Tonkin, de Siam, de la Gréce, de la Corée, de l'Ethiopie, etc., etc., puis les persocu tions des musulmans, des empereurs d'Allemagne, des rois d'Angleterre, etc., etc.

49. Après les schismes, les héréstes, et les persocutions, la haine passe aux philosophes du 15s siècle. Voltaire, d'Alembert, l'Aderot, Rousseau, etc., etc., en sont les inspirateurs.

A SUIVRE

UN DISCOURS SUR LES MAN-DATS.

Î

Dans la section commercial de l'Association des institutions d'Ontario à la convention, tenue dans le courant de la promière semaine d'Avril Mr. G. W.

lut un essale sur "les Lettres de change, Mandats, et billets à ordres parlant plus particulierement de mandats. Lo'n mit à jour des faits genlutte à outrance, selon l'immortel i.con cralement inconnus. Jones gr en XIII. Deux ponvoirs se dispuient envoyant des mandats à la banque Tempire du monde et des société à L'un pour les y déposer doit les endosser de ces pouvoirs est un pouvoir occulte, tous, qu'ils soient à ordre " ou " au porteur ;" et pour qu'il soit impossible au commis de se les payer, ou de les déposér à son propre compte, Jones, doit écrire sur le des de chaque, "Pour déposér au compte de Jones." Une personue achetant un article et don nant en palement un mandat sur une banque dans la quelle il n'a pas de Catholique dout la pierre angulaire est i fonds peut être arretée pour fraude le Christ lui meme, rédempteur de Mais si le mandat était donné en règle ment d'une dette précédemment contractée une charge de fraude ne peut pas être deposée. Le mandat, cependant, n'est pas sans valeur au porteur, en autant que c'est une preuves de la dette et le porteur peut poursuivre en justice sans le trouble de prouver la dette par ses livres. Voici a peut près les seuls changements que le porteur d'un mandat peut faire sans craindre : Si le mandat n'est pas daté il peut mettre la bonne date ; s'il est fait pay able à lui même "ou au porteur" il peut effacé "porteur" et inscire "a l'ordre," mais il ne doit pas faire le et de son Eglise. Elle se réjuit contraire, c'est à dire, effacer "a d'avance du succès définitif qu'elle l'ordre et y inscrire "au porteur." Un mandat neut être fait en bonne forme et malgré cela la banque refuser de la payer. Les devoirs et l'authorité de la banque sont borné : par le contreordre ou la mort du signataire. l'ue personne recevant un mandat, " signé sur le travers " ne doit pas le presentée pour, paiement à la banque sur lequel Il est tire, il peut seulement le faire payer par le moyen d'une autre banque.

LA VIE.

Il n'y a pas de véritable virilité sans un grand but. Le but est une concentration morale. C'est le gouvernail de la vie individuelle. Le but veut dire avoir une fin dans la vie, une intention definie à atteindre. Ce but n'est pas limité à une ambition exaltée élevée se chiffrent à 18 millions: on compte dans les nuages de l'inaccessible -Non, il signifie l'elan que chaque in-dividu devrait donner à sa vie.

> La mère dans sa maison peut former ce desselu à l'interieur des quatre murs de sa maison-et elle peut en trouver le plus bel accomplissement. ('a peut re la consécration de ses énergies, à l'education naturelle et solgneuse de ses enfants, voillant de plus près sur leurs besoins individuels. Mais qu'el est de but? Ce n'est pas de laisser les "choses à elles mêmes." Un seul but blen forn - peut surmonter tout ob stacle, parce que là se trouve concentre toute l'evergie de la vitalité spirituelle et mentale. Les rayons du soleil pas sant à travers une lentille de glace peuvent faire fondre l'acier, tandis que la glace elle même restera intacte.

La plus part des déboires dans la vie proviennent de l'énergie dépensée sans nicessité, de la depense de ses forces on vains efforts.

Des hommes d'une habilité simplement ordinaire ont rencontre de brillant succès, tandis que des hommes aux talents brillants ont ordinairement failli. Les jardins blen cultivés payent mieux que les fermes mal gouv-APP CAR

Les jaunes gans au commencement de la vic devraient avoir un but defini. Il y a du stimulant et de la force dans un grand but. Il rend les fail-

chemin. Il se forme une somme merl'on veut atteindre est bien forme à l'avance. Chaque jour s'accorde harmonieusement avec ce but. Chaque jour démontre de nouveaux progrès. legers, peut être, mais non moins reels; c'est une nouvelle conque te sur les obstacles, de nouvelles forces conquises, enfin un nouveau miracle de changer l'eau de la faiblesse au vin de la pulasance. Alors les semaines deviennent des points de démarcation sur le chemin du succès. Tout se met au service d'un homme qui a un grand but. Quand l'esperance meurt et que le but s'évancuit l'homme commence à descendre. Il y a du danger qu'il de vienne une épave comme un vaisseau abandonné, sans équipage, sans cargaison, sans compas, et sans aucun port connu pour sa destination.

LA MOYENNE DE l'AGE.

La moyenne d'age d'une société et le rapport d'une telle moyenne sur le taux des décès ont été mai comoris et mai représentés par les membres des sociétés fraternelles. Voici : Si l'on prend mille membres de différents ages et qu'avec eux on arrive à une moyen ne de quarante ans, alors le taux des deces parmi ces mille membres doit être le taux des décès pour l'age de quarante ans. Cette conclusion, de prime abord, semble etre vraie, mais apris quelque considération, l'on trouve que dans certains cas cette conclusion n'est pas exacte. Vovons on elle en est la raison. Mille membres agés de quarante aus auraient un taux de décès pour un an selon le tableau des mortalités du secrétaire, de 10/36, un peu au dessus de 1 par cent par année. Maintenant si au lieu de mille membres agés de quarante ans, cinq cents d'entre eux avaient vingt ans et cinq cents 60 ans, leur age moyen serait encore de quarante, mais le nombre de décès parmi les cinq cents oul ont 20 ans serait 3 65, et le nombre de décès parmi ceux qui ont 60 ans serait 15 17, un taux de 18 82 ou près de 2 par cent. Il faut se rappeler que dans chaque cas, leur moyenne est quarante ans, mais dans les mille hommes divisés entre ceux de 20 ans et 60 ans, le taux des décès est près de 2 par cent., tandis que les autres mille, com pocés d'hommes tous agés de 40 ans, le taux des décés n'est qu'une fraction au dessus de 1 par cent. Vous verrez ainsi, que la moyenne d'age d'un certain nombre d'hommes n'est pas une preuve de ce que le taux des décès peut être. Les membres d'une société sont composés d'aommes de tout fige, et la seule manière de trouver la movenne des décès est de trouver le taux des déces pour chaque age, additionnez les taux des dézes cospectifs de tous les ages ensemble, et vous en aurez la moyenne. Le fait est que la théorie de la moyenne de l'age est une théoric comdamnée, et aucun membro d'une société fraternelle qui cet au courant des principes de l'assurance fraternelle, se servira durant l'annec de grace 1899, de la moyenne de l'age comme argument en faveur des sociétés fraternelles. Elle n'a absolument aucune fondation dans la théorie, c'est simplement de l'Imagination, et cette idée a cic mise de co c par tous les hommes intelligents—Columbian Herald.

UNE LECON SUR l'INTERET.

Trop souvent il arrive que les hommes de commerce ne réalisent pas dans Johnson, comptable et professeur dans un grand but. Il rend les fall- le temps combien rapidement l'intérêt d'affaires au collège du Haut Canada, · lites comme de simples accidents sur le mange le principal. L'anecdote sulle temps combien rapidement l'intérêt

vante de Peter Cooper, le grand philveilleuse d'énergie quand le but que anthrope, démontre la chose très forte-

> Un jour Peter Cooper parlait d'un projet avec une de ses connaissances. ce dernier dit qu'il allait être obligé d'emprunter de l'a gent pour six mois, payant un intérêt de t. ois par cent par

> "Pourquoi emprunte :-vous pour un temps si court?" lui demanda Mr. Cooper.

> "Parce que les courtiers ne veulent pas négocier les billets pour plus longtemps.

"Eh bien si vous le désirez" dit Mr. Cooper, "J'escompteral jvotre billet à ce taux pour trois ans.

"Etes vous sérieux?" demanda le prétendu emprunteur. "Certainement je le suis. J'escompterai votre billet pour \$10,000 pour trois ans voulez voul le faire.

"Certainement je le veux," dit le marchand.

"Très bien," dit Mr. Cooper. "Veuillez signer ce billet pour Cooper. \$10,000, payable dans trois and donnez moi votre mandat pour 8800, et la transaction sera complète.'

"Mais quel argent aurai-je?" demanda le marchand étonné.

"Vous ne recevez pas d'argent," fut la réponse. "Votre intérêt pour 36 mois à 3 par cent par mois se monte à 108 par cent, on \$10 800 pourquoi, votre mandat pour \$500 nous rend egaux."

La force de cette illustration pratique de la folie de payer un prix si enorme pour l'usage de l'argent fut telle que le marchand fut déterminé de ne jamais emprunter à des prix tellement ruineux et il disait souvent que rien n'aurait pu mieux le persuader que la plaisante proposition de Mr. Cooper-Commerce.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

une réunion de la succursale 250, Saint-

A une réunion de la succursale 23). Saint-Boniface les deux motions de condolcances suivantes ont été passése : l'roposé par frère J. J. Lavoie, secondé par frère L. J. Collins, que c'est avec la plus vive douleur que tous les mem-bres de l'A. C. B. M. de Saint-Boniface ont appris la mort du frère Elie Chamberland. Ils désirent a cette occasion exprimer à la lle désirent à cette occasion exprimer à la famille du frère défunt leurs condoléances le plus sincères.

Que copie de cette résolution soit trans-mise a la famille du défunt et publice dans Le Manitoha et LE CANADIEN.

Proposé par frère Lavoie, accondé par frère Collin, que les membres de la succur-sale No. 20 assistent au service, en corps et avec insignes. Adopté.

Proposé par frère Joseph Bernier, seconde Proposé par frère Joseph Bernier, seconde par frère A. Marion, que les membres de la succursale No. 230 de Saint-Boniface, ont appris avec la plus profonde douleur le dévés du Rév. Père P. Lecomte, frère de leur chancelier. M. Jos. Lecomte, ainsi que celui de Madame l'ayment, sa belle mere, et destrent exprimer leurs sentiments de sinceres condoléances a leur frère dans le deuil où ces morts viennent de le plonger.

Que copie de la présente résolution soit publice dans Le Manitoba et LE CANADIEN-et transmise au frère Joseph Lacomte.

Succursale: No. 142, Montroal. Science de 23 Août, 1834. Résola unanimement que c'est avec une vive douleur que nous avons appris la mort de notre distingué et aimable trère, l'ex Recorder B. A. T. de Montigny, cher qui nous avons toujours admiré l'esprit de foi, de patriolisme et de charite;

que patriousme et de charite;

Que la présente résolution soit nublice dans l'organe de netre Association, LE CANADIEN, et qu'une copie en soit transmise à la famille du regretté défant; Qu'une grand meses cit célèbrée pour le repos de son àme, par le chapelain de notre succursale, dans la chapelle de l'Hospice Auclair, le plus prochain jour convenable.

Jos, LOZEAT, Sec-Arch.